

Bourse Fulbright étudiant

Présentation :

Créée par les accords culturels franco-américains du 22 octobre 1948 et du 7 mai 1965 et cofinancée par les gouvernements français et américain, la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels est chargée d'administrer le très prestigieux programme Fulbright en France. Elle administre aussi d'autres programmes de bourses pour le compte de partenaires. Il s'agit d'un financement individuel pour un projet d'études ou de recherche. Ce financement est attribué sur la base de critères d'excellence.

Critères d'éligibilité :

Pour être éligible à une bourse de notre Programme Fulbright Étudiant, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité française. Les candidats sont éligibles au programme Fulbright à travers la Commission bilatérale de leur pays d'origine (trouver les programmes Fulbright dans votre pays d'origine sur le [site du Département d'Etat américain](#)).
- Avoir validé au moins trois années d'études supérieures à la date du dépôt de la candidature. (**Les candidats doivent être admissible en Master aux Etats-Unis. En règle générale il faut avoir validé au moins trois années d'études supérieures au moment de faire la demande d'admission, mais chaque université est différente. Si vous êtes bien admissible pour une inscription en Master dans les universités auxquelles vous postulez, vous pouvez alors soumettre un dossier de candidature pour les bourses Fulbright et partenaires.**)
- Avoir une très bonne connaissance de l'anglais. (A titre indicatif, 92 minimum exigé pour le TOEFL iBT)
- Être admis (ou avoir demandé admission) dans une université aux États-Unis pour un programme diplômant au niveau Master ou PhD qui s'étend sur au moins 9 mois. (En général les demandes de bourse et d'admission se font en parallèle. Les candidats doivent indiquer dans le dossier les universités auxquelles ils postulent et nous transmettre les lettres d'admission au fur et à mesure.) Les bourses sont attribuées sous réserve d'admission définitive dans les établissements indiqués dans le dossier de candidature.

Critères de sélection :

Les bourses de la Commission franco-américaine sont accordées chaque année dans le cadre d'une compétition nationale. Les critères de sélection sont les suivants:

- Niveau et qualité des études effectuées
- Intérêt et précision du projet d'études aux Etats-Unis
- Motivation et personnalité du candidat, telles qu'elles ressortent des lettres de référence et des activités extrauniversitaires

Notez que les bourses de la Commission ne sont en principe pas accordées sur des critères de ressources, ou le cas échéant, à qualité égale. Par ailleurs, la préférence sera donnée aux candidats n'ayant pas eu d'expérience significative aux États-Unis (par exemple, un cycle d'études complet aux Etats-Unis).

Montant de l'allocation :

La bourse fulbright étudiant peut être accordée pour tous les domaines d'activité et son montant peut varier de \$6 000 à \$50 000 en fonction des fondations partenaires et des cumuls auxquels vous êtes éligible.

Pour en savoir plus : [Programme étudiant](#) | [Commission Franco-Américaine Fulbright \(fulbright-france.org\)](#)